



Montreuil, le 16/06/2023

GESTION PLUS QU'ALÉATOIRE DES PRÉLÈVEMENTS POUR FAIT DE GRÈVE :

UN COMBLE POUR L'ADMINISTRATION QUI GÈRE LES COMPTES PUBLICS.

À la suite de la demande portée par l'intersyndicale d'étalement des jours de grève, le DG a simplement renvoyé les agents aux règles existantes.

En matière de gestion, **l'humain n'existe plus à la DGFIP**, seuls les ordinateurs et les logiciels demeurent maîtres dans la paie et la gestion des prélèvements sur traitements.

Bref circulez, y a rien a voir.

Les prélèvements seront fait sans étalement et à hauteur des quotités saisissables.

Mais ces mots du DG étaient sans compter sur les errements de l'informatique que subissent chaque jour les agents de la DGFIP. Des droits d'alerte ont déjà été déposés à ce sujet dans plusieurs départements.

Certains de nos collègues, notamment en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, se retrouvent avec les mêmes jours prélevés sur 2 mois différents. D'autres reçoivent des courriers les informant d'indus de rémunération, pour selon l'administration « des absences de services fait pour cessation concertée de travail n'ont pas donnée lieu à retenue sur rémunération ».

Après avoir contacté les services RH locaux, il s'avère qu'il s'agit de problème de logiciel dans les CSRH.

La CGT Finances Publiques dénonce la mise en place de ces structures qui déconnectent totalement la gestion RH (carrière, promotion, rémunération...) des agents.

Et cela s'aggrave dès lors que l'on parle rémunérations. La moindre absence, la moindre exception est synonyme d'erreur et donc de stress.

Pour la CGT Finances Publiques, il est urgent de résoudre ce dysfonctionnement afin que ces « erreurs » ne perdurent pas et surtout n'aggravent la situation financière des agents de la DGFIP.

Pour la CGT Finances Publiques, il est inconcevable que la DGFIP n'ai rien prévu pour reprendre la main sur le système.

La CGT Finances Publiques réitère sa demande d'étalement des prélèvements avec un maximum de 3 jours de grève prélevés par mois.

SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES : Case 450/451 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex ☎ : 01.55.82.80.80

E : cgtfinancespubliques.bn@dgifp.finances.gouv.fr Suivez-nous sur facebook ou twitter : T : @cgt.finpub (Syndicat National CGT Finances Publiques)

F : @cgt_finpub (CGTFinancesPubliques)

